

PwDR 2014-2020 Mesure 19 - LEADER



GAL Pays des tiges et chavées

Intitulé du Projet : Valorisation énergétique des déchets verts ligneux

RAPPORT D'ACTIVITES N° 9

Comité de projet du 30/06/2020

Période : 01/01/2020 au 30/06/2020

Code projet : 190208

Arrêté Ministériel (date de signature) : 01/12/2016

Période concernée : du 01/01/2016 au 31/12/2020

Budget global (100%) : 261.900 €

Budget phase 1/ phase 2 : /

Bénéficiaire de la subvention : GAL Pays des tiges et chavées asbl

Coordonnées du coordinateur : Xavier Sohet

Rue de la Pichelotte, 9D à Gesves

083/670.341 – xavier.sohet@tiges-chavees.be

Coordonnées du chargé de mission : Stephan Vis

083/670.347 – stephan.vis@tiges-chavees.be

Autorité responsable : SPW Energie

Personne de contact à l'administration : Olivier Defawe

Autorité responsable du suivi technique : SPW Energie

Personne de contact à l'administration : Ornella Dupont

Communes de : Assesse, Gesves et Ohey

1. Généralités : maximum 1 page

En italique, ce qui figurait déjà dans le précédent rapport, pour contextualisation et afin d'éviter d'inutiles reformulations.

1.1. Description succincte du projet

« Développer une ou plusieurs filières de conversion locale des gisements de biomasse ligneuse non valorisés actuellement en combustible pour alimenter des besoins de chaleurs publics et privés locaux ». Tel est l'intitulé dans la fiche projet. Un chargé de Mission (CM), Stephan Vis, a été engagé à mi-temps pour étudier cette filière locale et en favoriser l'émergence ainsi que pour favoriser la sensibilisation aux enjeux énergétiques globaux et locaux.

Face au contexte énergétique ambiant (boulimie énergétique, raréfaction des ressources (en particulier fossiles), changements climatiques, instabilité des prix, ...) et aux défis qu'un tel constat induit (indépendance énergétique, recours aux énergies renouvelables, objectifs internationaux, européens, nationaux et régionaux), un switch progressif du chauffage au mazout vers le chauffage à la biomasse locale et durable paraît incontournable. En France, en Allemagne, au Luxembourg, les réseaux de chaleur fonctionnant au bois sont légion. Au niveau local du Pays des Tiges et chavées (Ohey, Gesves, Assesse), cette impulsion manque.

Afin de pallier ce manque, quatre étapes ont été identifiées par le GAL :

- 1. Evaluer les gisements locaux en biomasse ligneuse*
- 2. Evaluer les besoins en chaleur*
- 3. Envisager les différentes filières de valorisation de la biomasse*
- 4. Opter pour les filières les plus pertinentes et favoriser la concrétisation du projet.*

Parallèlement à cette mission « biomasse », d'autres aspects liés à l'énergie verte sont suivis : projets éoliens, biométhanisation, énergies renouvelables en général, politiques énergétiques communales (Pollec, ...). En avant pour une transition énergétique !

1.2. Objectifs du projet

En matière de biomasse, il s'agit d'abord d'identifier et d'objectiver : Quelle biomasse ligneuse est présente et en quelle quantité ? Pourrait-on en mobiliser davantage ? Quels sont les grands consommateurs de chaleur ? Quels seraient les projets de chaudière et/ou de réseaux de chaleur les plus pertinents ?

L'objectif est également de fédérer les acteurs sur les problématiques liées à l'énergie en général, sur la biomasse en particulier, d'étudier des scénarii de valorisation de la biomasse ligneuse locale tant sur les aspects économiques, sociaux, qu'environnementaux. Enfin, d'appuyer la structuration des acteurs vers les filières les plus appropriées...

1.3. Liste du personnel engagé (y compris les stagiaires et les bénévoles)

Nom, prénom	Projet	ETP	< ou > 25 ans	Engagement	
				T0	Tf
Vis, Stephan	Energie verte	0.5	>25 ans	01/02/2016	-

Seule modification, le chargé de mission a augmenté son travail de 1/5eme temps pour le projet IsolTaMaison. Le tableau rectifié devrait donc stipuler 0.7 au lieu de 0.5 ETP (pour une période d'un an).

Ci-dessous, pour plus de clarté, une ligne supplémentaire (qui ne remplace pas le tableau précédent) :

Vis, Stephan	Energie verte	0.2	>25 ans	01/07/2019	30/06/2020
--------------	---------------	-----	---------	------------	------------

Ceci figurait dans le rapport de décembre 2019. Depuis le 01/02/2020, la situation est revenue à la situation initiale, c'est-à-dire 0.5 ETP pour le projet LEADER Energie verte. Si le chargé de mission continue à travailler à 0.7 ETP, c'est parce qu'il travaille à 0.2 ETP (1/5eme ETP) sur le projet Be-Reel depuis le 1^{er} février. Le présent rapport d'activité ne concerne pas ce projet Be-Reel (financé par le projet LIFE).

1.4. Modifications du partenariat

Pas de partenariat privilégié à ce stade du projet.

Un « consultant » (Coopeos scrl) a été engagé depuis septembre 2016.

Ce marché a pris fin au mois d'août 2018. Il n'a pas été renouvelé depuis.

Durant le premier semestre 2019, un consultant en matière de création de structures juridiques a été engagé. Il s'agit de Credal, associé à Syneco. Il n'est cependant pas considéré comme « partenaire ».

Cette consultance a pris fin début 2020. Une autre consultance juridique a été engagée durant ce premier semestre. Plus de détails dans la partie « activités ».

2. Activités durant la période (en fonction des objectifs)

2.1. Description des activités

Les 4 étapes (évaluation de l'offre et de la demande, choix des filières et mise en œuvre) initialement identifiées comme des phases « successives » ont progressivement été dépassées par une réflexion parallèle : pour qu'à terme une filière se mette en place, des « expériences exemplatives » sont nécessaires. Mieux que des études théoriques, elles permettent de se poser les bonnes questions, d'identifier les freins, d'estimer les coûts, de fédérer, de concrétiser l'élan...

Par ailleurs, sensibiliser sur l'énergie en général, et agir concrètement sur quelques projets concrets, constitue sans doute la meilleure approche pour une action énergétique concertée à long terme sur le territoire.

Tout ceci figurait déjà dans les précédents rapports.

Quoi de neuf au rayon énergie, particulièrement durant ce premier semestre 2020 ?

1. Biomasse locale
 - a. Vers une grande plateforme biomasse ! Quelle structure juridique ?
 - b. Expérimentation au « garage communal » : saison 7
 - c. Divers : Plantation saule ; analyse granulo ; contribution haies...
2. Economies d'énergie : IsolTaMaison !
3. Autres énergies vertes
4. Divers

Ce rapport s'attardera plus particulièrement sur le point 1a (structure juridique) et 2 (IsolTaMaison)

1. Biomasse locale

- a. Vers une grande plateforme biomasse ! Quelle structure juridique ?

Un document intitulé « *Une plateforme locale de plaquettes bois entre Tiges et Chavées ? Comparaison entre différentes options* » a été finalisé. Nous le joignons en annexe. Ce document du GAL s'est donné comme but d'objectiver la pertinence de développer une plateforme locale. Quels avantages et inconvénients pour une seule plateforme publique ? Privée ? Mixte ?

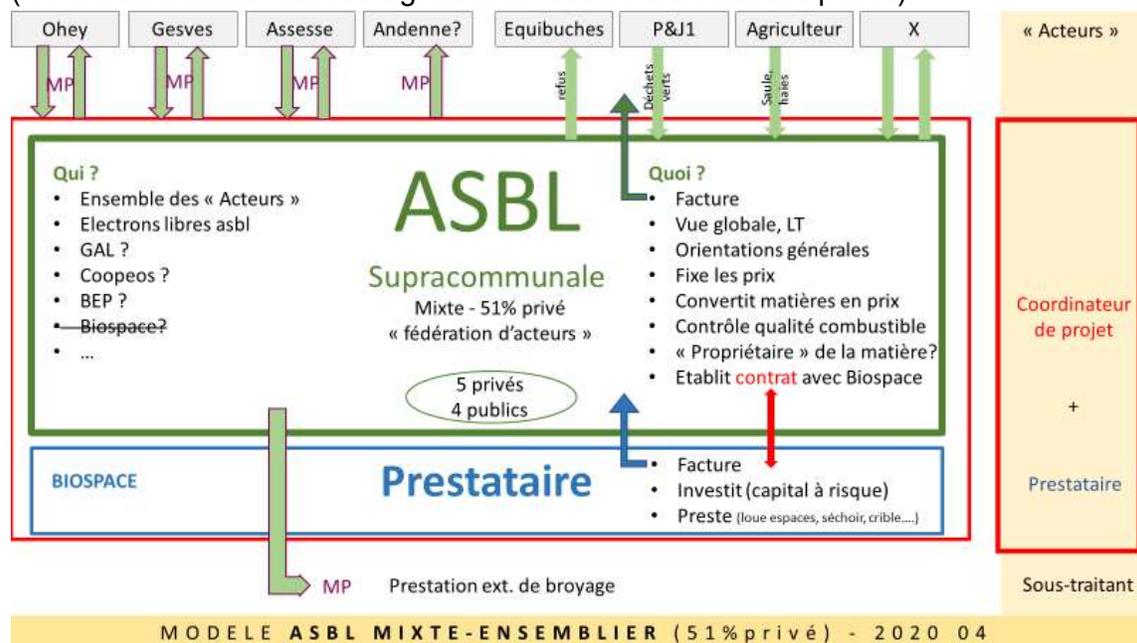
Ce document avait comme public cible les conseillers communaux (même s'il a été diffusé plus largement). Sans l'implication des communes et de ses conseillers à long terme, un tel projet verrait difficilement le jour.

Concernant la structure juridique « idéale », un appel à consultant avait été lancé en 2019. Credal et Syneco ont poursuivi ce travail. Le chiffre d'affaires prévu pour la plateforme étant fort réduit (du moins au départ), une structure coopérative a été écartée, ainsi que d'autres possibilités (association de projet, chapitre XII, intercommunale). En février, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'une « asbl de type communal » serait la plus appropriée. Mais Credal et Syneco n'ayant pas une expertise assez poussée sur la question des marchés publics, nous avons préféré clôturer cette consultance.

La piste la plus intéressante semblait être celle d'une asbl de type communal, à majorité privée.

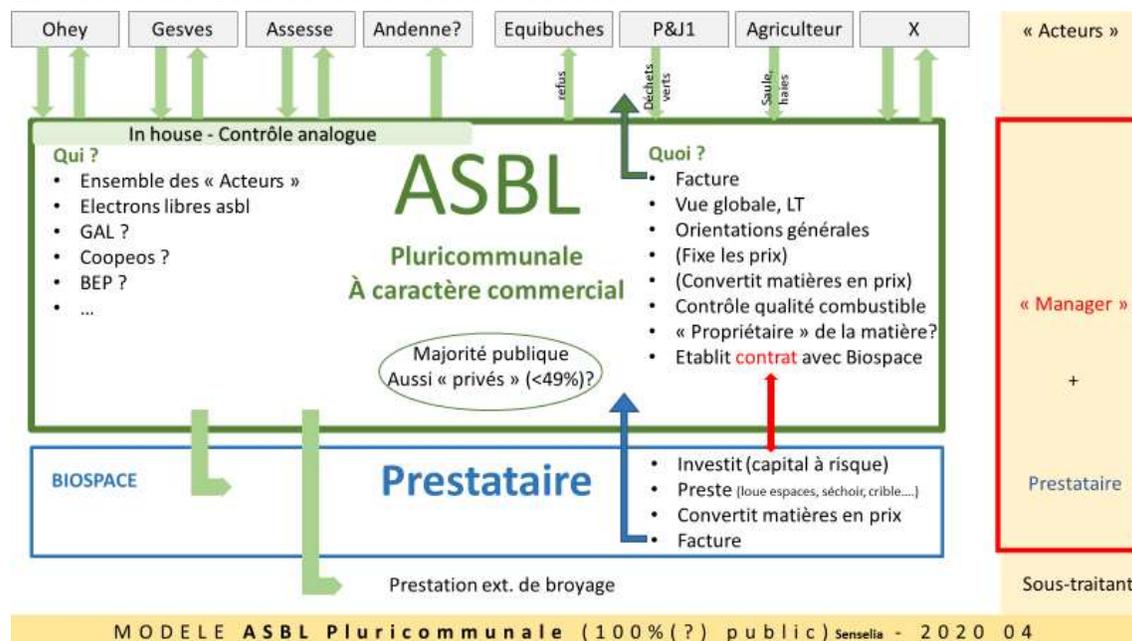
Fin février, nous avons consulté diverses personnes ressources susceptibles d'approfondir cette piste (D. Helin (INASEP), M. Detraux (La ressource), M. Deleuze (AIEG))... Même si la piste « intercommunale » est revenue plusieurs fois, elle ne semble pas compatible avec le lancement d'un projet, chez un privé, qui investirait lui-même dans le capital à risque (séchoir, crible), aussi à d'autres fins.

Le schéma ci-dessous explicite le modèle d'une asbl communale, à majorité privée (les encadrements mauves signifient le recours à un marché public).



Début mars, nous avons lancé un nouvel appel d'offre pour approfondir le scénario d'une asbl communale, *a priori* à majorité privée. C'est Senselia, associé au bureau d'avocats FLHM, qui a remporté cette offre. Le début du confinement nous a obligé de mener ces échanges par visioconférence. Ils sont venus avec un modèle sensiblement différent : une asbl communale, à majorité communale, justifiant une vocation commerciale. Ces deux nuances permettraient de déroger aux réglementations sur les marchés publics.

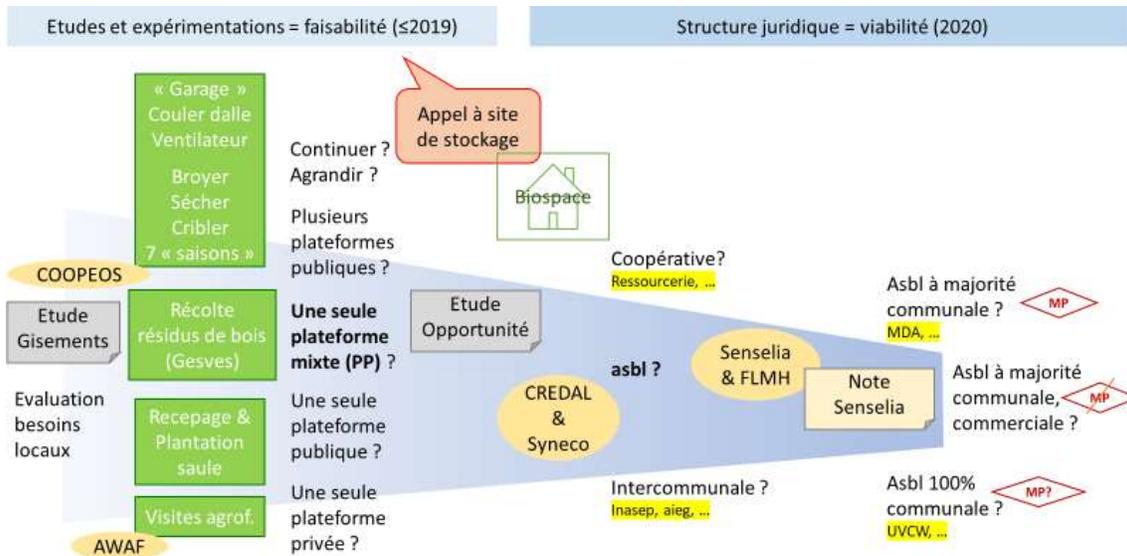
Le modèle Senselia est schématisé ci-dessous :



L'absence de marchés publics constitue indéniablement un avantage ! Mais le caractère commercial de l'asbl est-il « défendable » alors que c'est le prestataire qui prend les risques financiers ? L'asbl ne doit-elle pas être 100% communale pour garantir l'absence de marché public ? Mais alors quel intérêt pour les privés ? En cadrant bien le cahier de charges, un appel d'offre public constitue-t-il réellement un obstacle ?

Divers avis ont été sollicités. Un avis plutôt critique de l'UVCW n'encourage guère à poursuivre dans cette voie... Un autre avis de juriste/échevine est attendu avant la fin juin.

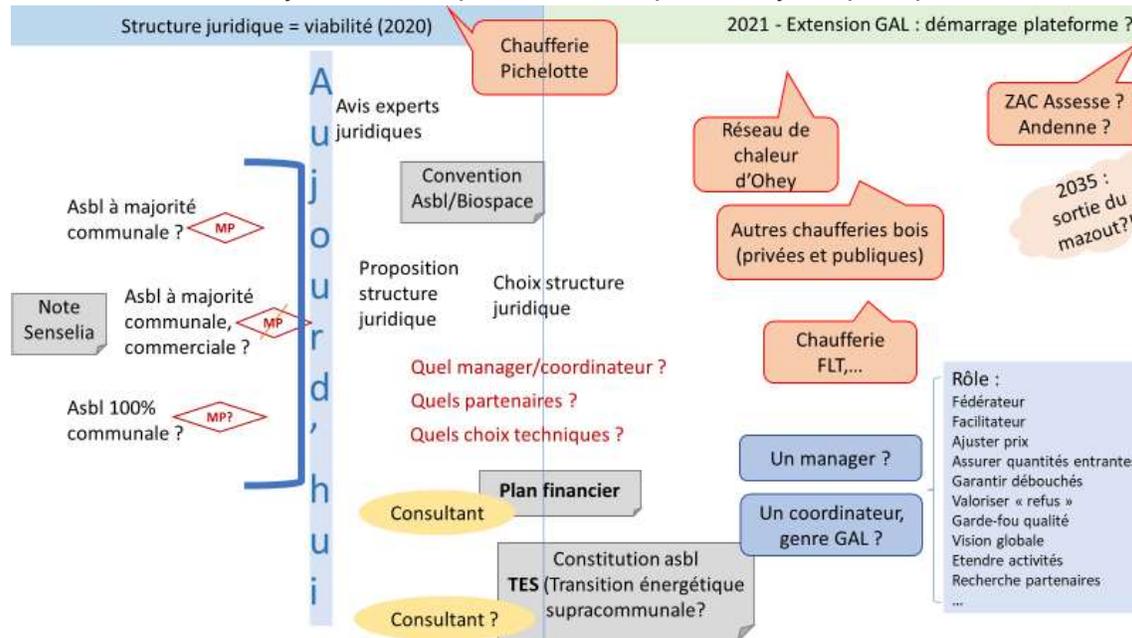
Pour gérer la structure, faudra-t-il penser un profil « manager » (type entrepreneur) ? Ou un simple « coordinateur », (rôle fédérateur) que le GAL (par exemple) pourrait assumer ? Tout avis bienvenu !



Valbiom, PBE (FRW), Apered, parcs&jardins... Allemagne, Nancy, Avesnois, Flandre, Wallonie...

La représentation ci-dessus résume l'évolution du projet « plateforme biomasse » jusqu'à aujourd'hui.

Le schéma suivant synthétise les prochaines étapes : On y est presque !



Vers une concrétisation au premier semestre 2021 ? Le réseau de chaleur d'Ohey devrait alors être opérationnel. Il en serait de même de la chaufferie bois qui alimenterait le hôte de Coutisse (à Andenne). Aussi à Faulx-les-Tombes (Gesves) ? Hasard de calendrier ? Ou les choses se mettent-elles enfin bien ?

Parallèlement, un projet de convention entre la future structure et Biospace est en

cours d'élaboration.

Surtout, une structure de prix (de la plaquette) est à l'étude. Celle-ci est complexe puisqu'elle inclut de nombreuses hypothèses de conversion : volume et poids, fonction des essences, de l'humidité, mais aussi du type et de la qualité de la marchandise entrante, de la saison... Ci-joint, pour information, là où en est cette structure de prix assez complexe... Celle-ci a comme avantage de pouvoir transposer les résultats des expérimentations au garage communal de Gesves directement dans le tableau et de vérifier la rentabilité de l'ensemble, du moins de définir le seuil de rentabilité...

b. Expérimentation au « garage communal » : saison 7

La routine ! Durant tout l'hiver, crise du scolyte et tempêtes oblige, les bois se sont accumulés sur la dalle extérieure du garage communal.

Le 26 mai, ces 40m³ de bois pleins (épicéas scolytés) et 150m³ de bois diversement empilés ont été broyés et criblés simultanément, comme l'expérience concluante de la saison 5 nous l'a enseigné (un criblage/séchage simultané permet de réduire les coûts tout en évitant un séchage artificiel puis un criblage ultérieur).

Théoriquement, nous aurions pu/du (d'après la littérature sur les mesures de conversion) disposer de 240MAP de plaquettes. Nous en avons mesuré 180MAP. Ces rendements réels permettent de toujours mieux affiner la structure des prix pour la plateforme en devenir.

c. Divers : Plantation saule ; analyse granulo ; contribution haies...

Plantation saules :

Ce 20 mai, une plantation exemplative de taillis linéaire de saule a été orchestrée à Gesves, à côté de l'ancienne parcelle de saule. En effet, si le saule peut constituer un appoint énergétique intéressant pour une plateforme biomasse (et surtout pour un agriculteur qui veut se défaire du mazout et assumer son autonomie énergétique), il convient d'éviter une monoculture de saule sur des grandes surfaces. Par contre, en « haie », recepée tous les deux ans et livrant d'autres avantages écosystémiques, une telle plantation peut faire sens : coupe-vent, anti-érosif, elle est clairement plus intéressante qu'une bande de maïs. A l'avenir, nous pourrions effectuer une analyse de sol afin de vérifier que de tels taillis linéaires n'épuisent pas les sols.

Cette bande fait 160m de long sur 3m de large, en deux doubles rangs. Plus de 1000 plants ont été plantés en moins de 30mn par la société Phitech. Cette plantation a été suggérée également sur un



essart communal à Ohey et Assesse mais malheureusement, les négociations n'ont pas abouti.

Un résumé de deux pages a été réalisé et diffusé aux acteurs concernés (agriculteurs, prescripteurs...). Plusieurs retours intéressants témoignent d'un intérêt certain... Mais le saule ne fait pas l'unanimité : risque d'épuisement des sols, monoculture... C'est pourquoi un cadre incitatif mais limitatif semble nécessaire.

A noter une collaboration (février) fructueuse avec Frédéric Robinet du SPW qui a schématisé une telle plantation de saule via un dessin très explicite.

Analyse granulométrique :

Le saule et les autres plaquettes produites sont-elles réellement conformes à la norme européenne sur les plaquettes. La question n'est pas si simple. Un appel d'offre d'analyse a été lancé et le CRA à Gembloux a remporté l'offre. Mais il leur manque actuellement le tamis de 31.5mm pour pouvoir répondre de manière claire à cette question de la conformité aux normes. Les premiers résultats sont cependant encourageants. Mais il conviendrait de disposer d'une synthèse claire et systématique pour certifier la granulométrie, humidité et taux de cendre par rapport aux normes en vigueur. Une collaboration constructive avec le CRA permet d'envisager une évolution positive d'une caractérisation pratique et simple des plaquettes.

Contribution aux 4000km de haies :

Début mars, Natagriwal nous a sollicité pour partager notre expérience en matière de gestion des haies (étude sur les gisements, potentiels de la plateforme, ...). Suite à quelques échanges, à l'initiative du cabinet Tellier, l'idée d'un workshop à Gesves a été envisagée. Cet atelier (étendu depuis à 150 personnes) sera finalement organisé ailleurs, au mois d'octobre.

Au niveau communal, notons également une collaboration sur un éventuel "règlement permettant d'imposer, lors de tout nouveau projet d'urbanisation, la plantation de haies ou d'arbres".

Au-delà de la coordination du projet, de la réflexion aux décisions et à leur mise en œuvre, de la concertation en particulier avec Pierre André (coordinateur des services techniques environnement de Gesves sans qui toutes ces expérimentations ne seraient pas possibles), des divers calculs (humidité, coût, quantités, rendements), de la communication (par rapport aux voisins du site d'expérimentation ou via les organes plus classiques (bulletins communaux, site et newsletter GAL), voici quelques dates clés liées à cette expérience pilote au Ry des Fonds à Gesves, à son éventuelle extrapolation sur le site de Biospaxe et à la promotion de la biomasse en général :

01>06 Passages réguliers au garage communal : mesures des quantités, prélèvements d'échantillons, relevés d'humidité (et mesure à l'OPA), calculs de densité, surveillance séchage...

04 01 Visite chaufferie bois M. Della Faille, Florée (approvisionné en miscanthus)

- 13 01 Rencontre Collège Assesse + BEP sur chaufferie bois à la ZACC
- 31 01 Visite organisation visite Biospace (pour maraichers)
- 03 02 Réunion commune Ohey (échevine + conseillers énergie, environnement)
- 11 02 CRA Gembloux ; remise échantillons et visite
- 18 02 Credal : rencontre (structure juridique) au GAL
- 25 02 Réunion avec JP (GAL M@C) sur gisements biomasse & interface
- 03 03 Réunion haies (avec 2 citoyennes) au GAL
- 03 03 Discussion chez Biospace sur structure juridique
- 06 03 Rencontre Didier Helin (inasep) sur structure juridique
- 09 03 Rencontre Guy Deleuze (aieg) sur structure juridique
Appel d'offre structure juridique asbl
- 11 03 Rencontre Marc Detraux (Ressourcerie) sur structure juridique
- 19 03 Téléconférence (TC) : Senselia&FLHM sur structure asbl
- 25 03 Rencontre Damien Verraver (Retrival) sur législation déchets
Appel d'offre plantation de saules
Appel d'offre broyage/criblage
- 07 04 TC Anne Gillard GAL Ourthe (broyage/criblage)
- 28 04 TC F. Mestach (Biospace)
- 20 05 Plantation saule « taillis linéaire » à Gesves (Phitech)
- 26 05 Broyage/criblage au garage communal (Pirothon)
- 04 06 Webinaire télédétection Lidar pour « hors forêt »
- 29 06 Test outil BiomMap (GAL M@C)

2. Economies d'énergie : IsoTaMaison !

Rappel : IsoTaMaison est une action du GAL qui vise à lever un frein classique à la rénovation énergétique : le coût de l'audit ! En rendant celui-ci gratuit, envisager une rénovation devient plus abordable pour tous. De plus, IsoTaMaison propose un accompagnement personnalisé et gratuit tout au long du processus afin de maximiser les chances de « passage à l'acte ».

Quelque 100 personnes ont manifesté leur intérêt pour l'action IsoTaMaison. 36 ont remis un dossier de candidature complété. Enfin, fin octobre, le jury a sélectionné 20 ménages, principalement des ménages à revenus très modestes (R1&R2).



Tous les audits ont eu lieu. L'auditeur a effectué tous les rapports d'audits. Mais du

retard s'est accumulé (débordement de l'auditeur, ennuis de santé, indisponibilité et temps de réaction des candidats, crise sanitaire...) et certains rapports en sont toujours au stade « provisoire ». Un ménage a déjà effectué tous les travaux !

Premières leçons :

- Entre son rapport provisoire et le rapport définitif, l'auditeur prévoit du temps pour une discussion avec le candidat rénovateur pour que le rapport définitif « colle » afin que des travaux aient des chances d'être effectivement effectués. Sans cette souplesse d'accompagnement, l'audit tomberait « lettre morte ».
- Les ménages (10R1, 6R2, 4R3) sollicitent pleinement l'auditeur pour un accompagnement approfondi. Ce suivi porte avant tout sur la pertinence des travaux (avis personnel au-delà de la froideur d'un audit), sur l'accès au serveur de la RW et à la complétude des documents, sur la pertinence des devis et le choix des entrepreneurs, etc.). Certains dossiers ne cadrent pas assez avec les directives (domiciliation provisoire chez les parents, nouveaux châssis aux normes mais pas certifiés, ...) et demandent un suivi complémentaire que l'auditeur assume pleinement pour satisfaire les ménages. Même au GAL, les coups de fils sont fréquents pour faciliter le dialogue, les échanges... En résumé, au-delà de l'audit, un suivi personnel semble indispensable !
- La complexité du nouveau système provoque des bugs (et des contradictions) à l'obtention des primes auquel seul un auditeur qui effectue un réel suivi peut palier.
- La plupart des ménages entament des travaux ou semblent l'envisager : la prime de « passage à l'acte » de 200€ par l'asbl Electrons libres semble en tout cas appréciée.
- La rémunération de grosso modo 1000€ (une partie forfaitaire et une partie incitative) pour l'auditeur semble juste et certainement pas exagérée. A noter que les entreprises qui contribuent à hauteur de 1% de la valeur des travaux ne rechignent pas et ne répercutent pas cette augmentation sur leur devis.
- Le caractère gratuit de l'audit semble déterminant pour les ménages à bas revenu. Ils n'auraient jamais déboursé ne

Témoignage d'une des candidates-rénovatrices :

Cet audit gratuit proposé par votre association est bien sûr une aubaine car, payer 1000 euro pour pouvoir bénéficier (éventuellement) de primes selon les capacités financières de chacun et selon l'habitat, est une approche à revoir au sein de l'administration wallonne. L'audit permet de prendre connaissance de l'état énergétique de sa maison et des options disponibles pour y remédier. Cette démarche a pour effet de revoir ses priorités au niveau des investissements dans le cadre d'une rénovation et de mieux les orienter. Cet audit, nous a aussi permis de faire certains travaux d'isolation (non-prévus à la base) sans faire appel aux primes comme cité précédemment.. Même si le résultat n'atteint pas le niveau d'une maison passive, nous nous sommes engagés sur cette voie, grâce à votre action et nous vous en remercions. C.L.

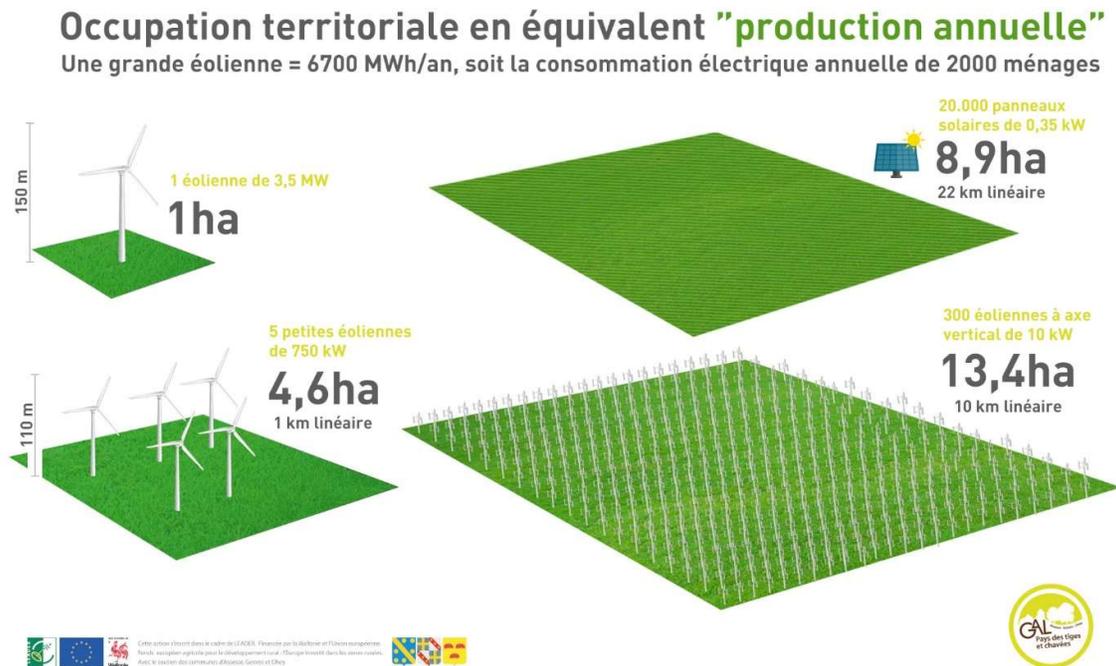
fut-ce que 100€ pour un audit alors qu'ils ne sont même pas encore convaincus qu'ils vont vouloir ou pouvoir isoler. C'est souvent l'auditeur qui suggère la bonne piste pour planifier les prêts et remboursements !

Quelques rendez-vous et dates liées au projet ITM (en plus des nombreux coups de fil, surtout avec l'auditeur) :

- 28 01 Réunion de lancement Be-Reel à Jambes (1/5ETP à partir de 1/02)
- 18 02 Réunion plateformes énergétiques RW Namur
- 20 02 Visite au candidat rénovateur P.R (Gesves)

3. Autres énergies vertes – enjeux énergétiques

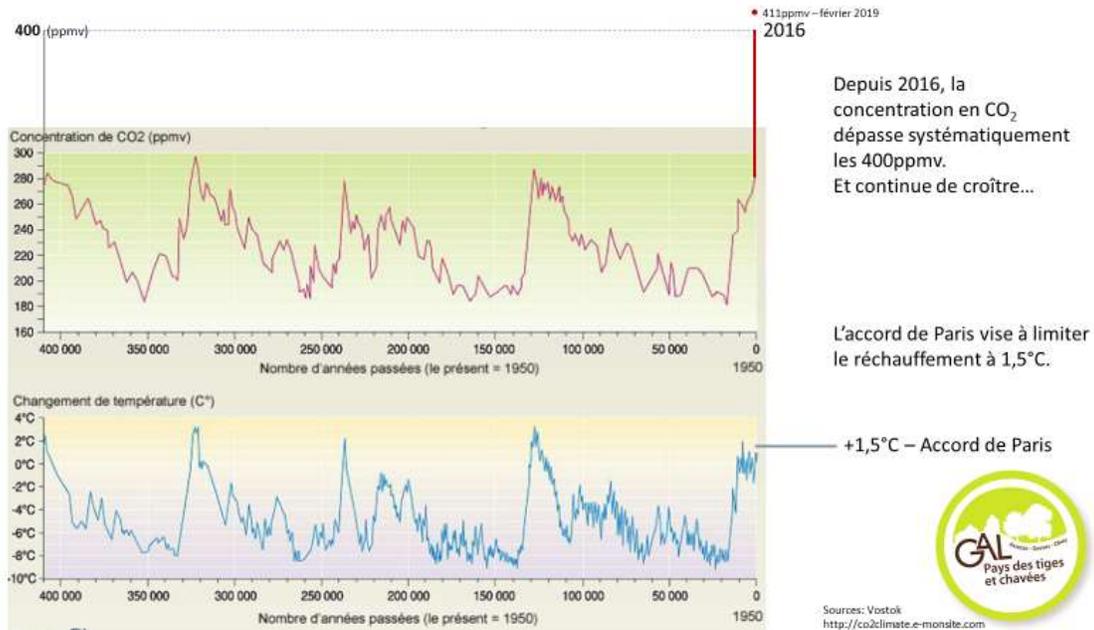
L'enjeu éolien -en particulier- anime le Condroz.
En synergie avec le chargé de mission paysage, nous avons établi un comparatif visuel (impact paysager) entre différents types d'énergie renouvelable.



Surtout, nous tentons d'objectiver et/ou de relativiser les projets d'énergies renouvelables en cours. Une soirée de discussion avec les membres de la CCATM a permis de peaufiner une présentation objective du contexte énergétique local et des enjeux liés.

- 10 01 Réunion Commune Gesves (échevine+conseiller énergie)
- 20 01 Débat film « Watt if » à Clavier
- 04 02 Réunion Charte logements, au GAL

- 13 02 Réunion CCATM Assesse sur éolien : présentation énergie
- 03 06 Webinaire « concepts d'investissement » EUCF
- 12 06 Réunion commune Gesves sur Concept d'investissement, chaufferie FLT, ...



4. Divers :

Ci-dessous, quelques moments importants qui dépassent le cadre de la mission Energie verte. Ce sont des moments de rencontre, de renforcement d'équipe, autant d'instantanés énergisants ou fédérateurs. Parfois formels, parfois drôles, souvent stimulants !

- 09 01 Réunion d'équipe GAL
- 13 01 GoAL Energie
- 14 01 CA GAL : présentation énergie
- 21 01 Comité accompagnement EV
- 24 03 Réunion d'équipe (TC)
- 31 03 Réunion d'équipe (TC)
- 07 04 Réunion d'équipe (TC)
- 21 04 Réunion d'équipe (TC)
- 05 05 Réunion d'équipe (TC)
- 19 05 Réunion d'équipe (TC)
- 02 06 Réunion d'équipe (TC)
- 16 06 Réunion d'équipe GAL
- 30 06 Comité accompagnement EV

2.2. Indicateurs

Indicateurs de réalisation et de résultats	Objectif final	Réalisé au 31/12/2019	Réalisé au 30/06/2020	Commentaires
Identification des gisements de biomasse mobilisable	1	1	1	
<i>Nombre de déclarations d'intention (production annuelle de matière sèche en tonnes)</i>	20	0	0	
Etude qualitative "gisements"	1	1	1	
<i>Nombre d'acteurs locaux rencontrés</i>	50	65	70	
Etude quantitative "gisements"	1	1	1	
<i>Nombre d'échantillons d'1ha relevés, mesurés, comptabilisés et retranscrits</i>	100	195	195	
Analyse des débouchés énergétiques locaux	1	1	1	
<i>Nombre de déclarations d'intention (utilisation annuelle d'énergie en kwh)</i>	20	0	0	
Définition des schémas de valorisation	1	1	1	
<i>Nombre de filières analysées</i>	4	3	3	
Sélection de la ou des filière à développer	1	1	1	
Organisation d'une formation à destination des chauffagistes	2	2	2	
<i>Nbre de chauffagistes formés</i>	10	5	5	
Organisation d'évènements visant à favoriser les initiatives entrepreneuriales	2	2	5	Biometh, saule, S7
<i>Nombre d'acteurs mobilisés</i>	20	20	30	
Etablissement d'un plan financier et recherche de financeurs	1	0	0	
<i>Nombre de financeurs potentiels identifiés</i>	5	1	1	Biospace
Etablissement d'un plan marketing	1	0	0	
Implantation de la centrale de conversion	1	1	1	
Structuration de l'alimentation de la centrale de conversion	1	1	1	
<i>Nombre de structures approvisionnant la centrale</i>		2	2	
<i>Nombre de tonnes de matière sèche collectée (*2)</i>		265	325	S7
Valorisation du produit	1	1	1	
<i>Nombre de clients</i>		1	1	
<i>Nombre de tonnes de matière sèche valorisée</i>		170	190	S5+
<i>Nombre de kWh produits</i>		490000	580000	Idem
Actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne	10	13	15	biometh, saule
<i>Nombre de personnes sensibilisées</i>	500	430	450	idem
Réunions du GoAL (groupe d'orientation actif et local)	8	7	8	
<i>Nombre de participants</i>	80	55	61	
Diffusion de la newsletter VaBiEn	24	10	10	arrêt depuis NewsGAL
<i>Nombre de destinataires</i>	1680	997	997	

Macro indicateurs (RW)	Objectif final	Réalisé au 31/12/2019	Réalisé au 30/06/2020	Commentaires
IND25 EqCO2 _prodenergieR PAQ10	234	160	190	S5+
Potentiel de t. EqCO2 évitées grace au(x) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL				
IND26 Qté_ Kwh _prodenergieR PAQ10	850000	490000	580000	Idem
Quantité de Kwh produits par le(s) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL				
IND27 Nb _instal _prodenergieR PAQ10	2	1	1	
Nombre de nouvelles installations créées par le(s) projet(s) de production d'énergie renouvelable porté(s) par le GAL				

2.3. Points positifs et difficultés rencontrées

Points positifs :

- Broyage/criblage simultané : amélioration conséquente des procédés et des coûts.
- Avancements sur la possible concrétisation de l'installation d'une plateforme mixte sur le site de Biospace.
- IsoTaMaison : L'action pilote permet de lever un des principaux freins à la rénovation énergétique : le coût de l'audit. L'accompagnement est également apprécié. Premières leçons intéressantes...

Difficultés rencontrées :

- *Le prix actuel du mazout n'incite toujours pas à la dynamisation de la filière ; les aides régionales pour les aspects « chaleur » ne sont pas assez conséquentes et ne semblent pas évoluer favorablement.*
- Les enjeux climatiques semblent déjà perdre de l'importance aux yeux des citoyens... Le climato-scepticisme semble de rigueur, du moins l'inertie
- La crise sanitaire accapare toute l'actualité... Dans un article pour les bulletins communaux d'Ohey et de Gesves, le chargé de mission Energie du GAL résume :

« Si la crise sanitaire marquera incontestablement l'année 2020, la crise climatique risque de marquer des générations entières et ce, de manière de plus en plus dramatique... Il ne fait plus aucun doute que les bouleversements climatiques dus à nos émissions de CO₂ ne vont faire que s'amplifier.

Comme dans le cas d'une pandémie, des mesures drastiques risquent de suivre mais ne sera-t-il pas déjà trop tard ? Les changements climatiques ne s'arrêteront pas aussi vite.

Bref, il faut anticiper. C'est aujourd'hui qu'il convient d'agir ! »

Corona – Climat : même combat !

3. Programme de travail pour la période suivante

Le rapport a été structuré de telle façon qu'à l'issue de chaque point, la suite a été décrite, du moins suggérée. En voici les principales étapes :

- Suivi qualitatif de la Saison 7 et évaluation
- Choix de la structure juridique avec les communes
- Estimation des coûts et plan financier de la plateforme
- Suivi action IsoTaMaison et évaluations diverses

4. Annexes

4.1. Tableau financier Extrait DC (feuille « synthèse »)

Cf. annexe

- **Communication**

4.2.1. Actions de Communication sur le GAL et LEADER.

A compléter (travail de compilation en cours au moment de l'envoi du rapport)

4.2.2. Actions de Communication spécifiques des projets

A compléter (travail de compilation en cours au moment de l'envoi du rapport)

4.3. Time sheet

Cf. annexe